

# Festival Disques & BD'S de Brive La Gaillarde

## Bulletin d'inscription Exposants

Dimanche 21 Juin - 9h00 a 18h00 | Lieu : 12 Quai Tourny, 19100 Brive la gaillarde | Entrée visiteurs : 2 EUR

<b>Organisateur</b> <b>SARL LES DEUX B - MS BROCANTE</b> N° TVA : FR03478625254   SIRET : 47862525400022 1 rue des Billanges, 87340 La Jonchere Saint-Maurice	<b>Contact</b> Blain Murielle   06 45 90 31 49 ms.brocante@gmail.com
--	--

Statut : **Professionnel / Particulier-collectionneur** (2 deballages/an maximum).

NOM / Prenom (ou Denomination sociale)	.....
Adresse	.....
Code postal / Ville	.....
Telephone / Mobile	.....
E-mail	.....
N° Registre du Commerce / SIRET	.....
Assurance RC (nom + n° contrat)	.....

### Reservation d'emplacement

Tarif	25 EUR TTC / mètre lineaire	Tables Fournies	
Metres réservés	..... ml	Total	..... EUR TTC

**Pièces a joindre** : Règlement intérieur signe (verso) - Kbis(pro) ou pièce d'identité (part) - assurance ! **Ne pas renvoyer vos documents si déjà fait pour une autre manifestation dans la même année**

**Important** : tout bulletin d'inscription non accompagné du règlement intérieur signé, ne sera pas pris en compte.

**Mode de paiement** : virement bancaire, carte bancaire , **chèque**.

IBAN : **FR76 3000 3035 0700 0200 3246 828** - Banque : SG TARNEAUD - BIC : **SOGEFRPP**.

**Horaires exposants** : Samedi 20 Juin 17h/20h - Dimanche 21 Juin 06/09/2026 **7h/8h30** - Ouverture public 9h.

Fait a : .....	Le : ...../...../.....
Signature ("Lu et approuve")	

# Festival Disques & BD's de Brive-la-Gaillarde

## Règlement intérieur

Dimanche 21 juin 2026 - 9h00 à 18h00

Salle Georges Brassens - 12 quai Tourny, 19100 Brive-la-Gaillarde

- 1 Le salon est dédié aux disques (vinyles, CD, cassettes et tous supports musicaux), aux BD, mangas, figurines et objets de collection associés. Les stands hors thématique sont interdits, sauf accord préalable de l'organisateur.
- 2 Le salon est réservé aux professionnels inscrits. Les particuliers collectionneurs peuvent être acceptés sous conditions, dans la limite autorisée par la réglementation. Toute inscription vaut engagement ferme.
- 3 L'emplacement attribué devra être occupé par le signataire du bulletin d'inscription. Un accompagnateur maximum est autorisé. Chaque exposant doit être couvert par une assurance responsabilité civile et s'engage à respecter la législation en vigueur ainsi que les règles de sécurité.
- 4 La vente de contrefaçons, d'enregistrements pirates ou de tout produit illicite est strictement interdite. La sous-location ou le prêt d'emplacement sont interdits sans accord préalable. L'organisateur se réserve le droit de refuser toute inscription ne correspondant pas à l'esprit de la manifestation.
- 5 Les exposants restent seuls responsables de leur stand, de leur marchandise et de leurs effets personnels. L'organisateur ne pourra être tenu responsable en cas de vol, perte, casse ou dégradation.
- 6 Installation des exposants : samedi 20 juin 2026 de 17h00 à 20h00 et dimanche 21 juin 2026 de 7h00 à 8h30. Le déchargement et l'installation devront se faire dans le respect de l'organisation générale. Aucun encombrement durable des allées ne sera toléré.
- 7 Ouverture au public : 9h00 à 18h00. L'entrée visiteurs est fixée à 2 euros, avec entrée payante jusqu'à 17h30. La présence des exposants est obligatoire jusqu'à la fermeture.
- 8 Remballage interdit avant 18h00. Tout départ anticipé ou remballage avant l'horaire prévu pourra entraîner une non-réinvitation l'année suivante.
- 9 Le tarif est fixé à 25 euros TTC par mètre linéaire. Tables fournies. Toute dégradation du matériel ou des locaux pourra être facturée à l'exposant concerné.
- 10 En cas d'annulation par l'exposant, aucun remboursement ne pourra être garanti sauf accord exprès de l'organisateur selon la date d'annulation (1 mois avant la date), et ou les possibilités de remplacement.
- 11 Chaque exposant s'engage à laisser son emplacement propre à la fin de la manifestation. Aucun déchet, carton, emballage ou invendu ne devra être abandonné sur place.
- 12 L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du bulletin d'inscription complété, du règlement intérieur signé, du règlement et des justificatifs demandés.

### Signature du règlement

Je soussigné(e) ....., reconnais avoir pris connaissance du présent règlement intérieur et m'engage à le respecter sans exception ni réserve.

Fait à : ..... Le : ...../...../.....

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"